

# Le magazine



DOSSIER

**Val d'Ille-  
Aubigné :  
Quand l'union  
fait la force**

ACTUALITÉS

**Une nouvelle  
micro-crèche  
à Melesse**

ELLES FONT LE TERRITOIRE

**Elles choisissent  
de produire du lait  
"autrement"**

# L'édito

de Philippe Chevrel  
Président du Val d'Ille

**N**otre nouvelle intercommunalité s'appellera très bientôt VAL D'ILLE - AUBIGNE. Le nouveau conseil communautaire débutera sa mission le 10 janvier 2017. Depuis plus d'un an, les élus préparent ce rapprochement : un nouveau projet de territoire, de nouvelles politiques publiques (Habitat, Petite Enfance, Voirie...), de nouvelles obligations législatives (Assainissement, Zones d'activités, Gens du Voyage, Eau, Urbanisme...) un nouveau pacte fiscal et une prospective financière pour réaliser de nouveaux projets.

Quels enjeux et objectifs allons-nous partager ? Nos territoires partagent les mêmes habitants, les mêmes besoins. Il nous faut produire du logement pour tous les âges. Attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois.



Favoriser une offre de services de transports alternatifs à la voiture solo tout particulièrement vers le cœur de la Métropole.

Développer une offre d'équipements sportifs structurants.

Réussir notre transition écologique et énergétique.

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Notre territoire, proche de Rennes doit répondre à cette forte demande de services et de loisirs.

Grâce à cet agrandissement, nous passons de 20 000 à 35 000 habitants, ce qui va nous permettre d'affronter les grands défis de demain et de pérenniser ces actions et ces services au profit de chacun d'entre vous.

Philippe Chevrel,  
Président du Val d'Ille.

V A L O R I S E R



P A R T A G E R

Val d'ille

**Directeur de la publication :** Philippe Chevrel. **Conception et mise en page :** MEDIAVERBE. **Rédaction :** Services du Val d'Ille. **Crédit photos :** Val d'Ille sauf mention. La mosaïque de la couverture est composée de portraits d'élus des communautés de communes du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné.

**Impression :** ATIMCO - Le magazine du Val d'Ille est imprimé sur du papier fabriqué en France certifié PEFC 100%. **Tirage :** 10 000 exemplaires. **ISSN :** 2430-8919. **Dépôt légal :** Décembre 2016.



## ✂ Décision du conseil communautaire

# Un jus de pomme 100 % Val d'Ille



Initiée en 2015 par le Val d'Ille en partenariat avec l'association CAC21, l'opération Jus de pomme a permis à six associations de produire 3 000 litres de jus de pomme grâce aux dons de 12 propriétaires. Un succès dès la première année. En 2016, 8 associations ont participé à l'aventure et 16 propriétaires ont fait don de leurs fruits. Grâce à eux, 4,5 tonnes de pommes ont pu être valorisées pour produire plus de 2000 litres de jus. L'objectif de l'opération Jus de pomme est de mettre en relation les associations du territoire et les propriétaires de verger afin de sauvegarder les vergers en valorisant les pommes en jus. Les propriétaires font don de leurs pommes aux associations qui viennent les récolter. Le pressage et la mise en bouteille

sont réalisés chez un professionnel du territoire. Les associations utilisent alors les bénéfices de la vente de leur jus de pomme pour financer leurs actions. Le Val d'Ille prend en charge l'animation de la démarche (recherche des vergers et des associations et mise en relation) pour une production équitable de jus de qualité.

Grâce à cette opération et aux autres actions de la démarche "Un verger pour demain" (plantation, formation à la taille et au greffage,...), la collectivité participe non seulement à la sauvegarde des vergers existants, mais aussi à leur renouvellement.

## 📁 Décision du conseil communautaire

# Aménagement de la liaison cyclable Vignoc-La Mézière



La liaison cyclable entre Vignoc et La Mézière sera aménagée cet hiver par le Val d'Ille.

Un aménagement plus sûr et praticable pour les vélos est en cours de réalisation entre Vignoc et La Mézière. Un itinéraire de 4 km a été défini avec le concours de l'association Les Rayons d'Actions et testé deux années de suite avec les collégiens de Vignoc fréquentant le collège de La Mézière.

L'itinéraire emprunte en partie un sentier de randonnée et en partie des routes communales peu fréquentées. Il passe par le lieu-dit Le Chêne Augé

et la Croix Courtin à Vignoc, avant de rejoindre La Mézière via le lieu-dit La Boussinais.

Les travaux devraient se terminer cet hiver. Après le terrassement et l'empierrement, une couche de sable, qui empêche la repousse de la végétation et favorise la marche ou le roulement, recouvrira le chemin.

Large de 3 m, avec deux accotements de 0,50 m, le chemin sera accessible aux piétons, vélos, chevaux mais pas aux véhicules à moteur, excepté les engins agricoles. Une tranche conditionnelle, aujourd'hui franchissable, reste à négocier sur une portion de 200 m.

Lauréat de l'appel à projet "territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV)", le Val d'Ille bénéficie d'une aide de 80 % du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer sur le coût des travaux (137 000,00 €).

Cet aménagement vient compléter les 6 km de pistes cyclables déjà réalisées par le Val d'Ille et les 24 km de routes communales balisées pour les vélos.

📍 Retrouvez le tracé de la piste sur : [www.valdille.fr/amenagement](http://www.valdille.fr/amenagement)

## ← En bref

# Nouveaux locaux et nouvelle adresse pour OCAVI et l'Office des sports

L'association OCAVI (Office Communautaire des Associations du Val d'Ille) et l'Office des sports du Val d'Ille Dingé ont déménagé dans un nouveau local plus spacieux. Retrouvez-les dans leurs nouveaux bureaux qui se situent : 6 rue des Landelles, ZA des Landelles à Melesse.

Les associations sont joignables aux coordonnées suivantes :

► OCAVI : 09 86 77 87 97  
contact@ocavi.fr | [www.ocavi.fr](http://www.ocavi.fr)

► OSVIDH : 06 76 06 91 44  
contact@osvidh.fr | [www.osvidh.fr](http://www.osvidh.fr)

← En bref

# Pass'Réno aide les particuliers à rénover leur logement

**V**ous voulez rénover ou adapter votre logement, le rendre plus confortable ? Vous souhaitez obtenir des aides, réduire votre facture énergétique, accéder à la propriété de l'ancien ? Plus la peine de courir et de chercher les infos. Avec Pass'Réno, tous les services sont réunis en un seul et même service : les conseillers Pass'Réno vous accueillent sur rendez-vous dans les locaux du Pôle communautaire à Montreuil-le-Gast.

Depuis son lancement, Pass'Réno a déjà accompagné 145 ménages sur le Val d'Ille.

Guichet unique pour renseigner et accompagner les particuliers, les professionnels du bâtiment et les financeurs des tra-

voux, les conseillers ont déjà mené 200 rendez-vous techniques personnalisés et proposé une vingtaine d'animations. Et c'est gratuit !

La plus grande partie des projets accompagnés jusqu'ici concernait des améliorations énergétiques. Mais Pass'Réno c'est aussi un relais au dispositif de distribution d'ampoules LED gratuites et un accompagnement technique et financier pour passer au chauffage bois.

Plus d'informations :  
Pass'Réno : 02 99 69 58 93  
pass-reno@valdille.fr

## ✂ Décision du conseil communautaire Une nouvelle micro-crèche à Melesse



La micro-crèche de Melesse assurera un accueil régulier et occasionnel des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 6 ans.

**U**ne micro-crèche de 10 places ouvrira à Melesse à compter du 1er mars 2017\* dans une maison située 27 rue de la Mézière. Le Val d'Ille et la commune de Melesse ont entrepris d'importants travaux de mise aux normes et d'aménagement pour y accueillir les enfants. Du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30, à l'instar des autres crèches, cet établissement assurera un accueil régulier et occasionnel des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 6 ans y compris pour les spécificités de situation (handicap, maladie chronique). Les repas des enfants seront préparés sur place à base d'une dominante de produits BIO et locaux.

Ces places seront ouvertes aux familles qui résident sur les communes du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné. Leur attribution sera étudiée par une commission composée d'élus communau-

taires en charge de la petite enfance et des services compétents de la collectivité. À partir du mois de décembre 2016, le site internet du Val d'Ille proposera aux familles concernées des informations sur la démarche à suivre pour déposer une demande de places pour leur(s) enfant(s). Les demandes de places qui ont été déjà transmises aux associations Enfance Val d'Ille et Les Pitchouns seront traitées par cette commission.

À compter du 1er mars 2017, le RIPAME (cf. dossier page 8) sera également chargé de rencontrer les familles afin d'étudier leur besoin et rechercher avec elles le mode d'accueil souhaité en fonction des places disponibles chez les assistant(e)s maternel(le)s et les autres crèches du territoire.

\* Sous réserve du respect du calendrier de rénovation et de l'autorisation d'ouverture par le Conseil départemental.

## 📅 Agenda Galerie Les Arts d'Ille 11 ans d'exposition



Espace d'atelier et d'exposition temporaire de 70 m<sup>2</sup>, la galerie Les Arts d'Ille s'adresse aux artistes en voie de professionnalisation et professionnels visant à favoriser la création "et la rencontre entre artistes et habitants".

Depuis 2014, plus de 5 000 visiteurs de la Galerie ont eu l'occasion de rencontrer une cinquantaine d'artistes dans des domaines variés comme la peinture, la photographie, la sérigraphie, les installations, l'art numérique, la sculpture... La plupart des artistes de la Galerie entrent dans une démarche de résidence. Ils y trouvent même une source d'inspiration ou créent des liens avec les structures du territoire telles que l'IME de St-Symphorien, l'ESAT de Guipel, les jeunes du GPAS, le collège de Melesse, etc.

Inaugurée en septembre 2005, la galerie est gérée par le Val d'Ille depuis le 1er janvier 2014, en partenariat avec la mairie de St Germain-sur-Ille.

"À la Galerie-Atelier Les Arts d'Ille, beau lieu propice à la création et à la rencontre autour de l'Art... J'ai surtout eu le bonheur d'y vivre quelques belles rencontres avec un public averti comme néophyte mais toujours ouvert à l'échange et à la découverte... et ainsi découvrir de nouveaux horizons en partageant les miens".

- Helena Gath - Juillet 2014  
Dessins/Peintures/livres d'artistes.

▶ Vernissage de l'exposition *Artistes de chez nous* samedi 10 décembre à 17h30

📍 Plus d'informations sur le blog de la galerie : [www.artsdille.valdille.fr](http://www.artsdille.valdille.fr)

# Un territoire de projets Le chantier d'insertion du Val d'Ille



Le chantier d'insertion est un dispositif qui permet d'accompagner individuellement des personnes en difficulté dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle adressées par le CDAS, la Mission Locale et Pôle Emploi.

L'équipe encadrant le chantier d'insertion propose un accompagnement individualisé à chaque personne accompagnée. L'enjeu est de répondre le mieux possible aux problématiques de la personne.

L'accompagnement proposé s'inscrit dans une démarche objectivée avec :

- Un encadrement technique et une formation interne sur le poste de travail ;
- Un accompagnement professionnel dans les démarches de recherche d'emploi, de formation, de stage etc.

## Un chantier "remobilisant"

Depuis 1996, le chantier d'insertion (anciennement géré par l'association Val d'Ille Environnement) propose un chantier d'insertion dit "remobilisant" avec 10 postes en insertion (contrat à durée déterminée pour une durée maximum de 24 mois). Les salariés en insertion exercent le métier d'agent d'entretien des espaces naturels. Sur le Val d'Ille, ils interviennent pour l'entretien des chemins de randonnées et l'aménagement des espaces verts et ponctuellement pour des travaux d'entretien des bâtiments du Val d'Ille (peinture, maçonnerie, etc.).

Afin de trouver des solutions à leurs diverses problématiques, les salariés sont accompagnés par les encadrants tech-

niques et des conseillers sociaux-professionnels. Ce chantier a pour objectif de recruter des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi en raison de leur état de santé, de leur situation sociale, familiale, matérielle notamment en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Toute sortie est considérée comme positive dès lors qu'un des freins à l'insertion socioprofessionnelle a été levé (santé, mobilité, formation, etc.).

## Un chantier "formateur"

En complément de la formation interne sur le poste de travail, l'équipe du chantier d'insertion propose aux agents des modules techniques dispensés par différents organismes de formation : gestes et postures, entretien, utilisation et sécurisation de matériel, reconnaissance des plantes, nutrition, pratique sportive, etc.

L'ensemble de ces actions collectives contribue au développement des compétences sociales et professionnelles des salariés.

## Un chantier "passerelle professionnelle"

Le Point Accueil Emploi, en lien avec le référent de parcours accompagne les bénéficiaires.

Thomas Houssin (à gauche), encadrant au chantier d'insertion, accompagne les personnes en difficulté à retrouver le chemin de l'emploi.

En explorant avec eux des pistes professionnelles, les conseillers évaluent les capacités sociales et professionnelles, contactent des organismes de formation, des entreprises, des professionnels, travaillent sur les techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche) et veillent sur les offres d'emploi.

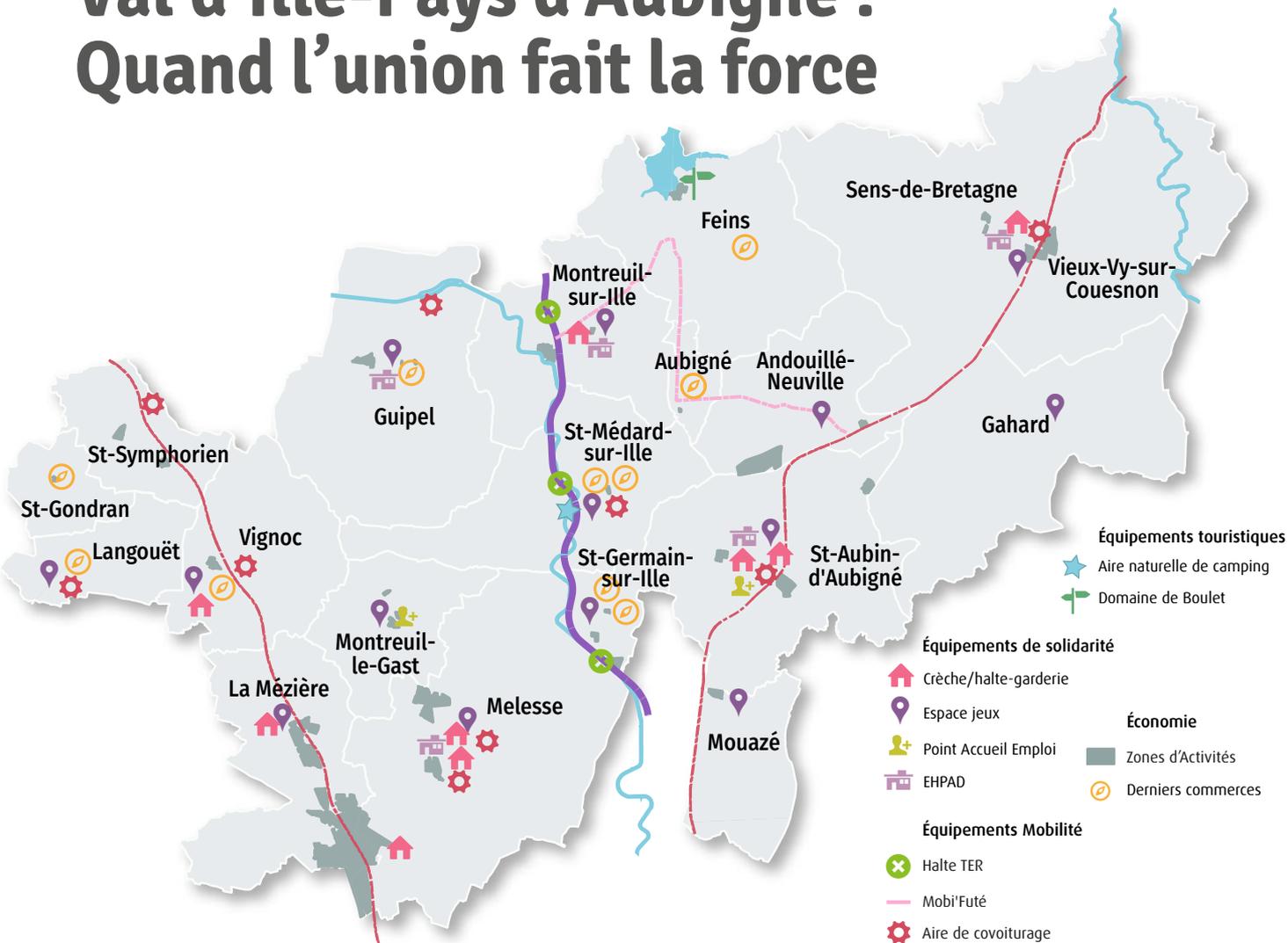
\* Il est conventionné par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) dans le cadre du dispositif de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE). Il bénéficie d'un co-financement du Fonds Social Européen et du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine.

## Réalisé en 2016

Bien que la mission principale reste l'entretien des espaces verts, l'équipe encadrante propose des activités variées telles que "les incroyables comestibles" (un potager en libre accès), la fabrication et l'installation de mobilier bois, l'appui à la filière bois du Val d'Ille par l'abattage et la transformation bois-bûches au bord du canal d'Ille-et-Rance.

Le chantier intervient pour le Val d'Ille, les communes et autres structures publiques du territoire.

## Intercommunalité

Val d'Ille-Pays d'Aubigné :  
Quand l'union fait la force

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'ensemble des communes des deux communautés de communes du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné (à l'exception de la commune de Romazy) se regrouperont pour constituer une nouvelle intercommunalité : le Val d'Ille-Aubigné. Au terme de plusieurs mois de travail collectif (réunions publiques, concertations, séminaires), les élus communautaires et les conseillers municipaux des 19 communes concernées ont dessiné les contours de la nouvelle gouvernance et défini un projet pour le territoire et ses 34 000 habitants.

### Pourquoi regrouper les deux communautés de communes ?

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 a prévu un relèvement du seuil d'intercommunalité à 15 000 habitants (recensement au 31 décembre 2012). À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, aucune intercommunalité bretonne ne pourra être en dessous de ce seuil. L'objectif du législateur vise, notamment, à diminuer le nombre d'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) en France et rechercher une plus grande efficacité de l'action publique par la mutualisation des ressources et une meilleure maîtrise des dépenses publiques. En Ille-et-Vilaine, ces changements (fusions, regroupements, via des extensions de périmètre des EPCI) se traduiront par une diminution de 25 % du nombre d'intercommunalités.

### Ce regroupement a-t-il été choisi ou subi ?

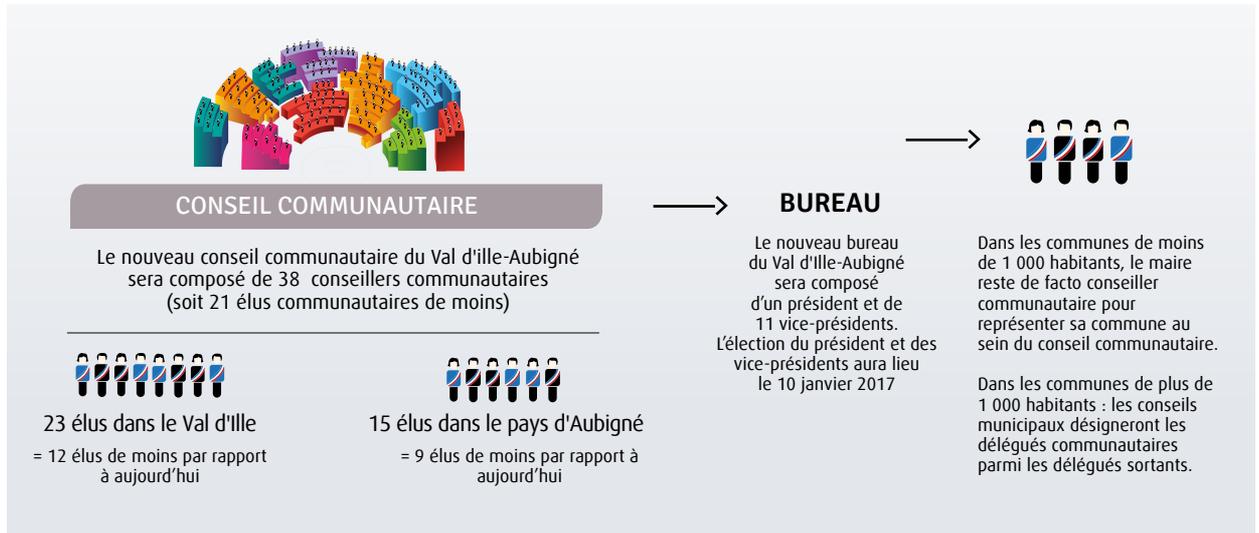
La communauté de communes du Val d'Ille et ses 19 400 habitants n'était pas concernée par ces changements puisqu'elle avait déjà dépassé le seuil des 15 000 habitants. En revanche, le Pays d'Aubigné et ses 14 210 habitants n'atteignait pas, à quelques centaines d'habitants près, le seuil de viabilité imposé par la loi NOTRe.

Face à cette situation, les élus ont étudié un rapprochement entre les deux intercommunalités. Leur proximité géographique, la cohérence des bassins de vie et les similitudes de politiques publiques menées sont autant de facteurs qui ont conduit au regroupement.

### Quels sont les enjeux ?

Ces fusions, regroupements et extensions de

# Une nouvelle gouvernance pour le Val d'Ille-Aubigné



## Agir dans quels domaines ?

- Aménagement de l'espace (SCOT, PLUI,)
- Développement économique
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Déchet (collecte et traitement des déchets ménagers)
- Environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Voirie communautaire
- Sport
- Action sociale (aide alimentaire, gestion des EHPAD)
- Assainissement individuel
- Transport
- Culture
- Petite enfance/Enfance/Jeunesse
- Emploi
- Réseau de communication
- Tourisme

périmètres d'intercommunalités, conduisent les élus communautaires et municipaux à travailler ensemble pour mutualiser leurs ressources, harmoniser les compétences (définir ce qui relève ou pas du niveau intercommunal ou communal), réduire les écarts de fiscalité et préparer une gouvernance et une représentation équilibrée du nouveau territoire.

### Quelle forme peut prendre ce regroupement et à quels changements s'attendre ?

Pour le Val d'Ille, il s'agit administrativement d'une "extension du périmètre actuel à 9 communes du Pays d'Aubigné". Le Pays d'Aubigné, en tant qu'EPCL, disparaît au 1er janvier 2017. Les deux communautés de communes et les 19 communes membres ont chacune validé démocratiquement ces changements. Ils se traduiront par une nouvelle gouvernance (diminution du nombre d'élus, élection d'un nouveau président), par une offre de services enrichie et mieux répartie, par un projet de développement

commun et fédérateur pour le territoire, par une mutualisation des ressources et des dépenses (budgets, moyens humains, équipements, etc.) et un partage des mêmes politiques publiques.

### Quel sera l'impact sur les impôts des ménages et des entreprises ?

Au 1<sup>er</sup> janvier, les taux de fiscalité du Val d'Ille (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti) s'appliqueront aux habitants et aux entreprises du territoire du Pays d'Aubigné. Les écarts de taux étant faibles, l'impact pour les habitants du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné sera très modéré.

Concernant la fiscalité des entreprises (CFE), les taux actuels sont quasiment identiques mais les bases fiscales étant plus élevées dans le Val d'Ille, un lissage sera opéré sur plusieurs années pour minimiser l'impact sur la trésorerie des entreprises du Pays d'Aubigné.

### Ce regroupement va-t-il modifier l'organisation des services publics ?

Les services publics communautaires (EPHAD, zones d'activités, Points Accueil Emploi, RIPAME, micro-crèches, haltes-garderies, aires de covoiturages, base nautique, etc.) seront maintenus à l'identique. Les horaires, les tarifs et les niveaux de services rendus aux usagers seront, à terme, harmonisés. Les politiques publiques communautaires (aides au commerce, environnement, insertion, habitat/logement, culture, sport, jeunesse, etc.) s'appliqueront à l'ensemble du territoire.

Le pôle de services de Montreuil-le-Gast sera le siège de la Communauté de communes. Un deuxième pôle de services sera ouvert dans l'hôtel d'entreprise de l'Ecoparc de Haute Bretagne à Andouillé-Neuville et un troisième au Bas Champ à Vignoc (ancien siège du Val d'Ille).

# Entretien croisé...



**Philippe Chevrel**  
Président  
du Val d'Ille



**Alain Fouglé**  
Président  
du Pays d'Aubigné

## Comment avez-vous préparé le regroupement des deux intercommunalités ?

### ALAIN FOUGLÉ

Les 19 communes ont d'abord travaillé individuellement pour apporter leur contribution sur l'harmonisation des compétences et leur répartition entre les équipes qui travailleront sur les pôles de Montreuil-le-Gast, Andouillé-Neuville, le domaine de Boulet et Vignoc : qui s'occupera de la petite enfance, de l'économie, du logement, de l'environnement? Les habitants se sont exprimés au cours de plusieurs réunions publiques. Chaque commune était libre d'organiser la consultation. Les habitants avaient des craintes, nous avons expliqué la démarche.

### PHILIPPE CHEVREL

Puis nous avons partagé nos idées de nouveaux services ou d'équipements lors de réunions collectives pour préparer un projet de territoire partagé. Les conférences des Maires et Vice-Présidents se succèdent aussi depuis plus d'un an pour préparer les différentes échéances. Une chose est sûre : tous les services de proximité seront maintenus voire améliorés.

## Quels seront, pour vous, les projets à mettre en œuvre en priorité ?

### PHILIPPE CHEVREL

Pour la petite enfance, nous voulons créer des places de crèche supplémentaires et favoriser le travail des assistant(e)s maternel(le)s. Autres priorités : rester en pointe sur notre démarche de Territoire à Énergie Positive - avec l'objectif de produire plus d'énergie que nous n'en consommons en 2030 - Concernant l'habitat et le logement, je souhaite élargir notre offre et l'adapter à tous nos habitants : les plus jeunes, les plus anciens, les plus fragiles et les familles. Développer le nombre d'équipements sportifs communautaires est aussi un enjeu.

### ALAIN FOUGLÉ

Nous manquons d'équipements sportifs sur le territoire pour permettre aux scolaires et aux clubs de pratiquer dans de bonnes conditions. Par exemple il manque une salle de sport à St-Aubin d'Aubigné et au Nord du Val d'Ille. Il y a un consensus pour équiper le territoire d'une piscine, une piste d'athlétisme à Guipel. Nous rejoignons la démarche lancée avec succès par le Val d'Ille : le Territoire à Énergie Positive. Nous miserons donc sur les modes de déplacement alternatifs et les énergies renouvelables produites localement.

## Zoom sur... Le RIPAME

Un espace d'échanges et d'informations entre parents et professionnels de la petite enfance du territoire.

**Le 1<sup>er</sup> mars 2017, le Relais Intercommunal Parents Assistant(e)s Maternel(le)s Enfants (RIPAME) ouvrira à Montreuil-le-Gast. Trois professionnelles de la petite enfance auront pour mission d'échanger avec les assistant(e)s maternel(le)s et les parents. Sur l'ensemble du nouveau territoire intercommunal.**



*"Deux éducatrices de jeunes enfants et une conseillère en économie sociale et familiale se rendront dans les espaces jeux du territoire. Objectif : favoriser l'éveil de l'enfant. Elles assureront aussi une permanence dans quatre mairies : Melesse, Saint-Aubin d'Aubigné, Sens-de-Bretagne et La Mézière. Elles y recevront les parents et les assistantes maternelles pour recueillir les besoins des familles et mieux les orienter vers les crèches et les assistant(e)s maternel(le)s selon les places disponibles et leur projet. C'est un gain de temps. Le RIPAME informera aussi les assistant(e)s maternel(le)s sur l'évolution des contrats passés avec les parents employeurs, leurs conditions de travail, les formations, etc. Quand elles montent en compétences, les parents y gagnent aussi !"*

- Thierry NOGUES,  
Responsable du Pôle Solidarités.

Plus d'informations :  
Thierry Nogues : 02 99 69 86 04  
thierry.nogues@valdille.fr



De gauche à droite : Anne-Marie Guellet, Françoise Sourdin, Irène Cloteau, Céline Bécherie, Marie Claude Boschet, Catherine Deguillard. Leur projet "Lait au féminin : la santé du troupeau par les médecines alternatives" a reçu un financement de 91 000 € de la Région Bretagne, 10 000 € du GEDA 35 (financement de la formation par le fonds VIVEA) et 3 000 € de la Fondation de France.

© Thomas Crabot

## Elles font le territoire

# Elles choisissent de produire du lait "autrement"

Sept agricultrices du canton de Saint-Aubin d'Aubigné ont créé un collectif "Lait au féminin" et choisi de soigner leurs animaux autrement grâce à la médecine alternative et aux nouvelles technologies. Après quatre années d'effort, les résultats sont bien là. Une démarche collective et généreuse qui inspire déjà d'autres agriculteurs.

**C**éline, Françoise, Marie-Claude, Irène, Catherine, Anne-Marie et Marie-Jeanne sont toutes éleveuses de bovins et productrices de lait au cœur du bassin-versant de l'Ille et de l'Illet.

Agricultrices en système laitier conventionnel, elles sont déterminées à sortir des sentiers battus, changer leurs pratiques et explorer de nouvelles méthodes d'élevage pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement. Elles se rencontrent au GEDA (Groupe d'Étude et de Développement Agricole) de Saint-Aubin d'Aubigné et créent ensemble un groupe "Médecines alternatives".

### Homéopathie

Leur projet mûrit au fil des rencontres. "En 2011, nous avons commencé à soigner nos vaches laitières avec des traitements homéopathiques pour limiter les antibiotiques", confie Céline Bécherie, agricultrice à St-Médard-sur-Ille et présidente du GEDA cantonal. Elles essaient aussi la phytothérapie et l'aromathé-

pie. "Nous avons d'abord échangé les résultats entre nous, explique Françoise, éleveuse à Melesse. Mais les comparer s'est révélé compliqué. On s'est dit qu'il nous fallait créer nos propres indicateurs et mettre au point un logiciel pour mieux évaluer les impacts sur la santé de nos troupeaux."

### Partager les données

En 2014, le groupe répond à un appel à projets de la Région Bretagne. Le projet est retenu et obtient des subventions. "Il fallait trouver des fonds pour développer l'application dont nous avions besoin et nous former aux médecines alternatives, poursuit Françoise. Les agricultrices apprennent à mieux observer leurs bovins puis à cibler les bons traitements. Avec l'aide d'un prestataire informatique, elles mettent au point un logiciel baptisé Os'Alter - Osons les Alternatives - pour partager leurs données en ligne et les analyser. Depuis juillet, chaque éleveuse y enregistre ses données personnelles. "Dès qu'il sera totalement au point, nous voulons qu'il serve à d'autres, explique

Françoise. Nous recevons déjà des mails d'autres agriculteurs de toute la France !"

### Un quotidien plus détendu

Les résultats ne se font pas attendre. Des économies en frais de vétérinaires sont réalisées et leurs troupeaux sont en bien meilleure santé. "Avant, chaque pathologie provoquait du stress. Maintenant, on se dit simplement que ça va passer ! Pour compléter nos savoirs, nous allons nous tourner vers l'acupuncture, l'ostéopathie... Nous sommes tellement plus zen !"

Des éleveuses plus heureuses ? "On aime nos animaux. On a réussi à prouver que nous pouvions changer nos habitudes. C'est bien pour nous, nos animaux, l'environnement et la santé humaine. Et le regard des gens sur notre métier évolue", résume simplement Céline et Françoise.

Plus d'informations :  
[www.geda35.bzh](http://www.geda35.bzh)  
[osalter.bzh](http://osalter.bzh)

# On bouge dans le Val d'Ille

## Les Aventuriers de la Mobilité : le retour !

**A**près une première édition en 2015, cinq nouveaux aventuriers ont relevé le défi entre septembre et octobre : laisser la voiture un mois au garage pour aller travailler en car, train, vélo, covoiturage, etc.

Christelle a découvert la ligne 15 du car Illeloo et le réseau Star, pour rejoindre le campus de Beaulieu à Rennes, depuis La Mézière. Pour Illeloo, c'est tout bon : de la ponctualité, du confort, de la place, et des chauffeurs souriants. Pour le réseau Star, plusieurs options permettent de pallier aux aléas : bus et/ou métro, ou le vélostar. C'est plus long mais finis les bouchons et vive le repos.

Jérôme a laissé sa vieille voiture diesel pour parcourir tous les matins le trajet entre St Germain-sur-Ille et Melesse avec un vélo à assistance électrique. Ravi, Jérôme continue d'utiliser le vélo grâce au service de location du Val d'Ille. La vieille



Jérôme Meignan et Véronique Giroux viennent tous les jours travailler en vélo.

voiture diesel ne ressort plus du garage.

Isabelle habite La Mézière et travaille sur la Route du Meuble. Avec sa cape de pluie, ses sacoches et son rétro, elle défie les automobilistes en vélo à assistance électrique ! 15 minutes de trajet, en parcourant chemins de campagne, de la voie cyclable et un peu de route quand même. Quand il faut ramener des

courses, il y a le covoit'courses : des collègues, voisins, lui déposent sur le pas de la porte. Elle aussi va continuer sur sa lancée en louant le vélo au Val d'Ille.

Et vous, êtes-vous prêt à tenter l'aventure ?

➊ Renseignez-vous auprès du service mobilités pour connaître les alternatives : Soazig Rouillard : 02 99 69 86 05 soazig.rouillard@valdille.fr

## Un brin de lecture

Livres proposés par les lecteurs du Val d'Ille

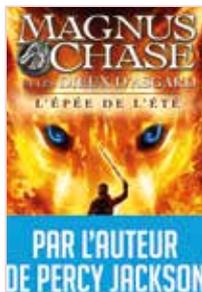


### Jeunesse

#### Une nuit sans Lune.

Shira Geffen, éditions de la balle, 2010

Un album aussi beau dans sa forme que dans son fonds. Une histoire qui fait rêver. L'histoire d'une petite fille, Clara, qui n'arrive pas à s'endormir et qui décide de partir à la recherche de la Lune disparue sans laisser de trace.



### Ados

#### Magnus Chase et les dieux d'Asgard.

Rick Riordan, Albin Michel Jeunesse, 2016

Roman fantastique du même auteur que Percy Jackson sur la mythologie grecque. On découvre une mythologie dont tout le monde a entendu parler, mais qui, paradoxalement, est peu connue. Un livre agréable à lire, plein d'aventures qui ravira les adolescents.



### Adultes

#### Le mystère Henri Pick.

David Foenkinos, Gallimard, 2016

Cette enquête savoureuse aux multiples rebondissements enchante les amoureux des livres et de la lecture.

## À vos agendas

### ◉ Souvenirs, souvenirs...

En décembre, venez découvrir l'exposition Toucher Terre proposée par le vent des forges à la bibliothèque La Mézière.

### ◉ Coup de cœur du Val d'Ille #12

Jusqu'au mois de mars, dans toutes les bibliothèques du Val d'Ille, retrouvez le Coup de Cœur du Val d'Ille #12 : six romans choisis par le comité de sélection pour vous évader, vous interroger, pour ressentir et rêver. À vous de les découvrir et d'en élire un.

### ◉ Atelier théâtre

Le samedi 14 janvier de 10h à 16h à la médiathèque de Montreuil-le-Gast, le Théâtre de Poche propose un atelier gratuit avec la Cie Le Point du Soir. Une traversée des textes de Jean-Luc Lagarce où il s'agira de voir comment un auteur peut-être multiple et traverser le théâtre. Dès 15 ans. Inscription : bibliotheque@montreuil-le-gast.fr

### ◉ Parcours cinéma

Fin décembre, avec le jour le plus court, les bibliothèques du Val d'Ille participent à la fête du court-métrage.

### ◉ Cap BD

À partir de janvier découvrez la nouvelle sélection de CAP BD 2017 dans toutes les bibliothèques et médiathèques du Val d'Ille. Nous vous invitons à découvrir et lire des one-shot et à voter pour celui qui vous a le plus plu dans la sélection découverte et expert.

À partir de 13 ans.

Plus de détails sur le blog : <http://lecture.valdille.fr>



## Patrimoine

# La motte Montbourcher et la maison du Bas-Champ



cc by-sa 3.0. Vigneron

## La motte Montbourcher

**V**estige d'un château en bois, la motte castrale dite "Motte à Madame" (vestige d'un château en bois) est attestée dès 1040. Elle appartenait à la famille Montbourcher.

Aujourd'hui, subsiste une butte de terre artificielle, bien conservée, mesurant 28 m de diamètre pour 6 m de haut avec une plate-

forme au sommet de 14 m de diamètre. On y remarque des pierres de construction. La motte est entourée d'une douve de 3 m de profondeur et est flanquée par un puissant croissant de terre d'une largeur maximale de 22 m. L'ensemble est entouré par un talus et un fossé.



© Guy Castel

La maison du Bas-Champ : du manoir du XVI<sup>e</sup> siècle au siège du Val d'Ille dans les années 2000.

**A**u Nord Ouest de la motte, le long de la RD 637, au Tertre Pique-bœufs (carrefour des routes de Vignoc à Montreuil-le-Gast et de La Mézière à Hédé-Bazouges) la maison du Bas-champ a été construite à l'emplacement des "fourches patibulaires à quatre posts" c'est-à-dire un gibet à quatre potences pour l'exécution des sentences de la Haute Justice seigneuriale de Montbourcher.

Du manoir du XVI<sup>e</sup> siècle, il ne reste que quelques éléments.

Augustin de Bienvenüe, ancêtre du constructeur du métro parisien, y a vécu vers 1718, puis le bien passe à la famille de l'amiral de la Motte-Piquet.

À partir de 1742, la maison abrite une auberge puis en 1825, les propriétaires et adjoignent une ferme. Elle cessera son activité en 1989. En 1993, la route à 4 voies Rennes-Saint Malo est inaugurée.

En 1995, la communauté de communes du Val d'Ille achète le bâtiment pour y établir son siège en 1998. Suite à des malfaçons, le Val d'Ille va quitter les lieux en 2008 pour Cap Malo puis Montreuil-le-Gast.

La maison du Bas Champ devrait être réhabilitée par la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné en 2017.

Contribution de l'association Bas Champ :  
Guy Castel et Lionel Henry.

## ZOOM SUR...

### L'EHPAD

## « La Maison de la Vallée Verte »

**L**a Maison de la Vallée Verte est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées

Dépendantes, ouvert depuis Janvier 2011.

Situé à Guipel, il est géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Val d'Ille. 45 résidents y ont élu domicile et deux logements sont réservés à l'hébergement temporaire.

L'établissement est parfaitement intégré dans sa commune et son territoire. Les échanges et partenariats y sont nombreux et intergénérationnels : jardinage et cuisine avec les enfants de l'école de Guipel, comptines avec la crèche 1.2.3 Guipel, rencontres et lectures à la bibliothèque des Pontènes, concerts, lotos, pique-nique inter-EHPAD (avec Hédé, Montreuil-sur-Ille, Saint Domineuc...), sorties aux jardins (Brocéliande, Rocambole, etc.), balades sur les bords du canal et châteaux environnants, cinéma, etc.

En 2017, avec l'extension de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, le CIAS va élargir sa compétence à la gestion des EHPAD de Montreuil-sur-Ille et de St-Aubin d'Aubigné, créant encore de nouvelles opportunités d'échanges et de partage.

# “ UN MOIS, UN GESTE ”

## JANVIER

Bonne résolution de l'année : pendant les courses, je suis vigilant pour éviter le gaspillage d'aliments et d'argent.



J'ÉVITE  
LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.

## FÉVRIER

J'apporte une paine tasse au bureau pour ne plus utiliser de gobelets jetables.



J'UTILISE MA TASSE  
AU BUREAU.

## MARS

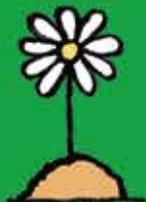
Pour un nettoyage de printemps plus respectueux de l'environnement et de la santé, j'opte pour l'Écolabel Européen.



JE PRIVILÉGIE LES PRODUITS  
ÉCOLABELLISÉS.

## AVRIL

Avec les beaux jours, je me mets au compostage : mon jardin sera plus beau sans dépenser un euro.



JE FAIS DU COMPOST.

## MAI

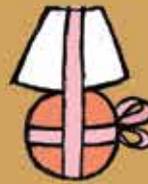
Je vérifie si mes objets cassés sont réparables plutôt que de les jeter et d'en racheter de nouveaux.



JE RÉPARE  
OU JE FAIS RÉPARER.

## JUIN

J'organise une soirée macramé avec : un bon moyen d'économiser tout en évitant la production de déchets.



JE DONNE, JE VENDS  
AU LIEU DE JETER.

## JUILLET

Avant de partir en vacances, j'écris « Stop Pub » sur une étiquette que je colle sur ma boîte aux lettres.



J'INSCRIS « STOP PUB »  
SUR MA BOÎTE AUX LETTRES.

## AOÛT

Pour les pique-niques, je choisis de la vaisselle réutilisable : c'est moins de déchets et tellement plus agréable.



JE PRENDS DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE  
POUR LES REPAS EN PLEIN AIR.

## SEPTEMBRE

À la rentrée, je garde le bon réflexe : j'imprime recto verso et seulement si c'est nécessaire.



JE LIMITE  
MES IMPRESSIONS PAPIER.

## OCTOBRE

J'ai quelques travaux de rénovation à faire : au lieu d'acheter des outils, j'emprunte ceux de mon voisin.



J'EMPRUNTE OU JE LOUE.

## NOVEMBRE

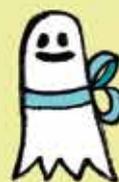
Avant l'hiver, j'utilise les tondeuses mortes, les tontes de pelouse et les tailles broyées pour pailler mon jardin.



JE PRATIQUE LE PAILLAGE.

## DÉCEMBRE

À Noël, j'offre des cadeaux dématérialisés : c'est moins de déchets et plus original !



J'OFFRE DES CADEAUX  
DÉMATÉRIALISÉS.

RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS,  
ÇA DÉBORDE.

